

Pour parer à la situation sanitaire inédite dans laquelle nous nous trouvons, Vision Project propose à ses clients est stagiaire les solutions suivantes.

A. Dans le cas de formations programmées en présentielles non démarrées

Le client peut choisir entre les solutions suivantes :

- › Echanger la formation présentielle en formation à distance pour tout ou partie de la formation.
- › Reporter la formation à une date ultérieure.

B. Dans le cas de formations en cours, Vision Project a décidé d'appliquer un plan de continuité pédagogique en 3 étapes :

1. **Phase asynchrone** : mise à disposition de ressources concernant chaque action de formation sur des espaces dédiés.
2. **Favorisation des échanges** : mise en place de chats et forums pour répondre collectivement aux stagiaires et favoriser les échanges.
3. **Phase synchrone** : mise en place de sessions virtuelles.

Chaque client, en consultation avec les stagiaires concernés, peut choisir de poursuivre l'action de formation conformément au plan de continuité pédagogique ou de reporter les sessions initialement prévues.

C. Dans le cas de report des actions de formation, Vision Project proposera une nouvelle programmation en présentielles quand les conditions sanitaires le permettront.

Les clients et stagiaires sont informés du plan de continuité par téléphone et e-mail. Ils peuvent solliciter directement Vision Project : conseil@vision-project.fr – 06 29 53 77 10

À Bordeaux, le 05 août 2022.

Camille de AMORIN BONNEAU

Vision Project

